Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

BUREAU D'ANNONCES — 1, rue des Sept-Agaches, 1, Grand'Place

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 1,50
Départem. non limitrop. et Etrang. port en sus		Chronique locale	— 4,00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

universellement reconnu le meilleur

TEMPÉRATURE

Lille, le 31 mai.

Minimum, nuit, abrité	12°6
— — découvert	12°0
Surface du sol, 8 h. du matin	14°0
A 1 mètre de profondeur	16°0
De l'air à l'ombre	17°0
Maximum, jour, à l'ombre	21°1
— — au soleil	24°0
Etat hygrométrique (8 h. m.)	0°72
Etat du ciel : Très nuageux.	
Direction du vent : E.	

Baromètre. — Le 31 mai (9 h. matin) la pression était de 769 m/m, le 1er juin (9 h. du matin) la pression est de

Pour qui la honte?

Il est vrai que M. Clémenceau doit avoir perdu depuis longtemps la notion et l'impression de ce qu'est la honte.

Mais si, pour lui, ce mot ne répond plus à une réalité, il n'en est pas de même de ceux qui l'entourent, de ceux en particulier qu'il a voulu associer à son brigandage diplomatique, nous voulons dire les membres de la commission des papiers Montagnini.

Ces parlementaires, qui sont presque tous des anticléricaux avérés, bien décidés à n'avoir aucun égard, aucun ménagement pour le Pape, s'aperçoivent que les limites de la vulgaire honnêteté sont tellement dépassées par le gouvernement qu'ils refusent d'aller plus loin dans leur complicité.

Ils toléraient approuvaient le cambriolage effectué à la nonciature ; mais, une fois en présence de ces dossiers falsifiés, truqués, « tripatouillés », devant ces pièces frauduleusement tirées, déloyalement traduites, ils ont éprouvé un irrésistible dégoût.

« Nous ne pouvons, se sont-ils dit, boire tant de honte » ; et ils reculent.

Tout l'opprobre en reste à M. Clémenceau et à ses complices du ministère de la justice et de la sûreté générale, et, comme il fallait s'y attendre, le Vatican s'élève au-dessus de ce brigandage de toute la hauteur de sa loyauté sereine et sans tache.

Tant il est vrai que la vérité et la droiture finissent toujours par avoir le dernier mot, et que la honte reste pour les fourbes qui comptaient sur les profits du mensonge et de la trahison.

Cela nous rappelle que dès la première année de son pontificat, Léon XIII convia les savants de toute nation, de toute croyance, à venir puiser dans les trésors historiques des archives vaticanes.

Les documents les plus secrets de la bibliothèque ne furent pas soustraits à cette publicité volontaire, spontanée.

Comme autrefois Benoit XIV, Léon XIII était persuadé que de cette libre recherche jaillirait la justification la plus décisive et la plus éclatante de l'Eglise et de la Papauté à travers les âges.

Pie X ne pense pas autrement.

Tout récemment, il déclarait à un historien qu'aucune restriction n'était apportée, ne serait apportée à la publication des documents des archives vaticanes.

M. Clémenceau et son gouvernement, même après la violation des papiers de la nonciature, auraient pu prendre modèle sur la façon dont il est procédé, chez le Pape, pour l'examen des documents intéressant l'histoire.

Mais c'eût été contraire aux principes et aux frayeurs de la F∴ M∴ ; là on ment et on redoute les surprises de la vérité.

Et voilà ces libres-penseurs qui dénoncent l'esprit anti-scientifique de l'Eglise et la défiance du catholicisme à l'égard de la vérité historique.

Combien en est-il parmi eux qui oseraient confier à la sagacité des chercheurs, à la malignité de leurs ennemis leurs papiers de secte les plus clandestins ?

Quel historien, quel amateur de documents obtiendrait du Grand-Orient la permission d'ouvrir le registre de ses « planches » ?

Pourtant, plus d'un point d'histoire y trouverait d'utiles et édifiants éclaircissements.

Mais la politique de la secte est une politique de hiboux.

Il lui faut des Clémenceau qui bravent impudemment la vérité et l'honnêteté.

Quelquefois il leur arrive d'être pris, publiquement convaincus de mensonge et de faux ; la secte n'en a cure.

Le premier effet est produit, il domine toutes les réfutations et leur survit.

Quant à la honte, elle est bue par le Clémenceau, et, pour lui, cette eau sale, c'est de l'eau claire.

Chacun son goût !

V. H.

ÉCHOS

NOUVELLES MILITAIRES

La retraite des gendarmes. — Les comités du Nord et du Pas-de-Calais pour la défense des intérêts des retraites de la gendarmerie ont adressé au ministre des Finances une lettre dans laquelle ils mentionnent les délibérations prises dans leur assemblée extraordinaire.

Ils émettent le vœu : « Que M. le Ministre des Finances accorde toute sa bienveillance au projet de loi actuellement à l'étude au ministère de la Guerre, qui, étant donné le grand nombre de membres du Parlement qui s'y intéressent, sera très favorablement accueilli ; et que, par égard pour la situation des gendarmes actuellement en retraite, la loi ait un effet rétroactif.

« Que les différents ministères apportent dans la répartition des emplois qui sont encore accordés aux retraités de la gendarmerie moins de parcimonie et plus de justice, notamment en ce qui concerne les recettes buralistes et les débits de tabac. Que ces emplois soient attribués en prenant pour base le taux de la pension du postulant, de façon que les recettes donnant un rendement moins rémunérateur soient concédées aux candidats dont la pension est plus élevée et inversement, de manière à mettre le plus possible au même niveau les ressources des familles et non de procurer aux uns les moyens de vivre dans une agréable aisance et de confiner les autres dans une éternelle pauvreté ».

MÉTALLURGIE

On écrit du Nord à la « Métallurgie » :

« La situation continue à se maintenir favorablement pour l'ensemble des compartiments métallurgiques. Les tôles, qui avaient marqué une tendance au fléchissement, pour les raisons que nous avons indiquées dernièrement, reprennent leurs cours précédents.

« Les fournitures à livrer sur le second semestre seront au moins aussi importantes que celles demandées pendant celui en cours. Les engagements en carnet assurent, en effet, de la besogne jusque la fin de l'année.

« Les commandes des administrations de la marine et des Compagnies de chemins de fer continuent d'être passées régulièrement et toute les ateliers sont efficacement occupés. Quant aux forges, leurs délais de livraisons indiquent assez qu'elles ne doivent guère chômer.

« La Société de Senelle-Maubeuge commence à livrer les produits hamitiés avec l'acier Martin Talbot provenant de l'usine de Senelle. A la suite d'essais effectués par le Bureau Véritas, ce contrôle en a autorisé l'emploi concurremment avec l'acier Martin Siemens, pour les constructions navales.

« La Société des Forges et Ateliers du Nord, à Tourcoing, est adjudicataire des travaux métalliques de la nouvelle prison de Lisbonne ».

En est-il plus riche?

Dis-moi, ouvrier ou paysan, mon ami,

Ils ont chassé les congrégations et mis leurs mains crochues sur le fameux milliard ?

EN ES-TU PLUS RICHE ?

Ils ont séparé l'Eglise de l'Etat, fermé les Séminaires, volé le clergé, les églises, les fondations de charité, les titres de rente.

EN ES-TU PLUS RICHE ?

Ils ont chassé les Frères des Ecoles, les Sœurs des hôpitaux, le Christ des prétoires.

EN ES-TU PLUS RICHE ?

Qui donc s'enrichit à tes dépens ?

Tes maîtres, les députés et les sénateurs (15.000 francs par an), les gros fonctionnaires, les liquidateurs et d'autres fainéants qui te pompent toujours et qui ne te donnent jamais que

DE L'AUGMENTATION SUR TA FEUILLE DE CONTRIBUTIONS !

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A LILLE, de M. Auguste-Joseph Demarle-Fétel, conseiller général du canton de Gravelines, ancien maire de Gravelines, ancien membre de la Chambre de Commerce de Dunkerque, ancien vice-consul de Suède, Norvège et Danemark, officier d'Académie, chevalier de l'ordre de Wasa de Suède décédé jeudi, à l'âge de 78 ans.

Les pouvoirs de M. Demarle-Fétel comme conseiller général expirent au mois d'août prochain.

Les convoi et service seront célébrés lundi, à dix heures, en l'église Saint-Martin d'Esquermes, et l'inhumation sera faite à Gravelines.

— A FONTAINE-L'ESTAN, de M. Eugène Dannieux, ancien juge au Tribunal civil de Valenciennes, décédé à l'âge de 68 ans.

M. Dannieux était un magistrat intègre, jugeant selon sa conscience qu'il n'était pas homme à faire plier devant les exigences des politiciens. Il était beau-frère de M. Léon Renard, l'ancien député de l'opposition libérale.

Aussi fut-il atteint l'un des premiers par la loi du 30 août 1886, qui a voulu supprimer l'indépendance de la magistrature. Il fut révoqué par décret du 6 octobre 1886.

C'était un chrétien convaincu qui a su puiser dans la foi la force et le courage nécessaires pour supporter vaillamment les dures épreuves et les longues souffrances de la maladie qui l'a conduit au tombeau.

Nous recommandons aux prières l'âme du défunt et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— M. l'abbé Wilz, professeur à l'institution Notre-Dame des Victoires, à Roubaix, a célébré, jeudi, sa messe solennelle de pénitence en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à LILLE.

Mgr Baunard, recteur des Facultés Catholiques, M. l'archiprêtre Carton, M. le doyen de la Faculté de théologie, et un grand nombre d'amis, avaient tenu, en assistant à la cérémonie, à assurer de leur sympathie la famille du nouveau prêtre, auquel nous présentons nos vœux de fécond ministère. Le discours de circonstance fut prononcé avec beaucoup d'éloquence et de religieuse émotion, par M. le chanoine Ramburg, pro-recteur des Facultés Catholiques.

— Lundi dernier, a été célébré, à PARIS, en l'église Saint-Vincent de Paul, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie de parents et d'amis, le mariage de Mlle Marguerite Bardeau, fille de M. Eugène Bardeau, ingénieur-chef des services électriques au chemin de fer du Nord, officier de la Légion d'honneur, avec M. Georges Bataille, fils de M. Georges Bataille, qui dirige à LILLE, depuis trente-quatre ans, l'important établissement de la Belle-Jardinière.

Les témoins étaient pour la mariée : son grand-père, M. Charles Talbe, ancien directeur d'hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et son oncle, M. Albert Bardeau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur en chef de l'exploitation du chemin de fer du Nord ; pour le marié, son oncle, M. Léon Bataille, ancien maire de Pont-de-l'Arche (Eure), et son beau-frère, M. Georges Raimbert, avocat à Paris.

— Jeudi, à onze heures et demie, a eu lieu, en l'église paroissiale de LYS-LEZ-LANNOY, le mariage de Mlle Marie Boutemy, fille de M. Louis Boutemy, le sympathique maire de Lys, et de Mme Boutemy-Cabilleux, avec M. Georges Duercoq, homme de lettres à Paris.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Léon Boutemy, filateur de lin, son oncle, et Louis Boutemy fils, son frère ; pour le marié : MM. Paul Leroy, négociant à Lille, son oncle, et Louis Marin, député de Nancy, secrétaire à la Chambre des députés.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Catteau, curé de la paroisse, qui a prononcé une délicate allocution.

Au cours de la cérémonie, l'harmonie « Les Amis-Réunis », sous l'habile direction de son chef, M. Charles Montigny, a exécuté avec beaucoup d'entrain les morceaux suivants : « Pâques fleuries », de l'abbé Z. « Marche de Jeanne d'Arc », de Théodore Dubois ; « Prophète », de Meyerbeer ; « Marche religieuse », de Gounod ; « Marche nuptiale », de Windelson.

M. Louvois, violoncelliste, de Lille, a détaillé de façon impeccable une cavatine de Raff et une sérénade de Schuber.

A l'issue de la messe, les musiciens se sont rendus au château de M. Louis Boutemy et, en présence des jeunes époux et de tous les invités réunis sur le perron, ils ont joué la « Marche Lorraine » de Canne. Puis, M. Edouard Catrice, lieutenant de l'harmonie, s'est avancé vers les jeunes époux et leur a présenté ses compliments en même temps qu'une jolie corbeille de fleurs au nom de la société. Ce fut ensuite au tour d'une fillette, Mlle Louisa Lecomte, de féliciter les jeunes mariés, qui se sont montrés très touchés de ces marques de sympathie.

COMITÉ FLAMAND de FRANCE

Séance du 26 mai 1907

Le Comité Flamand de France s'est réuni le 26 mai à Cassel, dans l'un des salons de la mairie, que M. le conseiller général-maire avait bien voulu, avec son habituelle courtoisie, mettre à sa disposition. Nombreuse et brillante assistance, où l'on remarquait, notamment, MM. Mœneclaey, maire de la ville, de Barbier, maire de Noordpeene, les abbés Masure, sous-archiviste diocésain, et Pitte, curé de Vieux-Berquin ; le docteur Vergriette et autres notabilités de Cassel et de la région.

En ouvrant la séance, M. le chanoine Looten, président, remercie M. le Maire de l'aimable hospitalité qu'il veut bien offrir au Comité et de l'honneur qu'il lui fait en assistant à sa séance. Puis il prononce l'éloge funèbre de M. Emile Hié, maire de Bailleul, décédé depuis la dernière réunion, qui fut pendant un quart de siècle membre de notre société, qu'il entourait de toute sa bienveillante sollicitude, lui fournissant gracieusement un local pour ses archives et suivant ses travaux avec intérêt. Au nom du Comité Flamand, M. le président offre à la famille de notre regretté confrère ses plus sympathiques condoléances.

Deux membres de notre compagnie, MM. Mœneclaey et Félix de Coussemaker, ont été élus, le premier, maire, le second, adjoint de Bailleul ; au nom de tous, M. le président leur offre à tous deux les plus cordiales félicitations. Puis il propose aux suffrages de l'assemblée les candidatures suivantes, qui sont adoptées à l'unanimité : MM. l'abbé Antheunis, professeur au Collège Saint-Jacques, à Hazebrouck, présenté par MM. Lemire et Looten ; Lucien Bailly, pharmacien à Cassel, présenté par les mêmes ; de Croocq, professeur au Collège Saint-Winoc, à Bergues, présenté par MM. Grenon et Looten ; Louis Coubronne, à Nantes, présenté par MM. Théodore et Schaepelynck ; Debièvre, bibliothécaire honoraire de la ville de Lille, présenté par MM. Théodore et Looten.

M. le Maire de Cassel entretient le Comité du classement de ses archives, qui s'opère en ce moment par les soins de M. Vermaere. Ce travail important comporte deux parties bien distinctes : l'une, les archives de la ville de Cassel déposées à la mairie ; l'autre, celles de la Châtellenie, qui se trouvent à l'ancien Baillage, monument historique. La lecture de quelques fiches relatives à ces archives permet aux membres du Comité d'apprécier tout l'intérêt que ce classement, une fois terminé, offrira aux travailleurs des sociétés savantes s'occupant d'études sur l'histoire locale. M. le Maire espère bien, à la prochaine visite du Comité à Cassel, lui faire visiter ces importantes et intéressantes collections, méthodiquement classées et cataloguées.

M. Six donne une très intéressante communication concernant l'église stavenisteé (anticoncordataire) en Flandre Maritime, au début du Concordat, et dont il reste, de-ci de-là, quelques adeptes, paraît-il.

M. l'abbé Delepine fait une suite d'observations critiques fort intéressantes sur la remarquable étude géographique de la Flandre par M. Blachard.

M. le chanoine Looten entretient ensuite le Comité de la Bibliographie du mouvement flamand en Belgique ; puis il donne lecture d'une liste de fiefs de la Flandre Maritime ayant plus de 3.000 livres de revenus, où l'on retrouve les noms de maintes familles existant encore dans le pays. Cette liste date vraisemblablement de 1787 et se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères.

M. Coortsel donne lecture d'une curieuse Commission de sergeant extraite des archives d'Houtkerque et délivrée au nom du prince de Soctin pour le Comté d'Houtkerque.

M. Emile Théodore fait passer sous les yeux des membres du Comité une curieuse médaille d'argent en forme de losange, représentant au droit le buste de Maximilien, à l'avers cette inscription : MAX. I. IMP. MVII. Cette médaille, outre sa forme originale, offre encore cette particularité, qu'au lieu d'être frappée, elle a été coulée. Les reliefs en sont de toute beauté.

M. Dutrie montre au Comité la photographie de la façade de la maison qu'il a fait construire à Steenwerck, et qui est l'exacte et gracieuse reproduction du style du XVe siècle. Ce morceau d'architecture peut servir de modèle aux amateurs de reconstitutions de maisons de style.

M. l'abbé Pitte veut bien donner la description sommaire d'une vierge et de sa niche en bois de chêne sculpté, datant probablement du siècle de François Ier, qu'il a reçue en souvenir du regretté chanoine Salomé, doyen d'Hazebrouck. M. le Curé de Vieux-Berquin promet au Comité de lui procurer, pour une de ses prochaines réunions, une photographie de cette intéressante archéologique.

Cette intéressante séance prend fin, et les membres du Comité quittent la pittoresque cité, enchantés de l'aimable hospitalité qu'ils y ont reçue.

Demandez

les Histoires du 43e de ligne ?

ELLES PARAISSENT *EN BROCHURE*

et sont vendues

PARTOUT !!!

PRIX : 0.50 — 0.65 franco

S'adresser 1, rue des Sept-Agaches (Grand Place) Lille et dans toutes les librairies.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Chez les plombiers, couvreurs et zingueurs. — Ainsi qu'ils l'avaient décidé, jeudi soir, les plombiers, couvreurs et zingueurs se sont mis en grève hier matin. Les grévistes étaient au nombre de 210 ; le conflit atteignait 21 établissements.

La plupart des patrons ayant, dans la journée, donné satisfaction à leurs ouvriers, il est probable que la grève sera terminée dès ce matin presque partout.

La grève des Inscrits maritimes

A DUNKERQUE

Dans la soirée de jeudi, le comité des inscrits de Dunkerque recevait de Marseille le télégramme suivant :

En vertu mandat, Comité exécutif a déclaré grève générale. Faites le nécessaire.

Le citoyen Hannebique prévint aussitôt les diverses sections. M. Girou, capitaine au cabotage, président du comité des Gens de Mer de Dunkerque, après avoir pris avis de ses collègues, adressa le télégramme suivant au comité de Marseille :

Reçu dépêche. Tous prêts faire grève demain midi, sauf avis contraire ; fixez date.

Vendredi à midi, aucune réponse n'était encore parvenue ; mais cette réponse parvint l'après-midi. Elle portait l'ordre de la mise en grève.

Une réunion a été tenue hier soir vendredi, vers 7 heures, à la Bourse du Travail. Elle était présidée par le capitaine Girou.

La grève a été décidée pour samedi matin. M. Girou a recommandé le calme. Toute les équipages français viennent déposer leurs rôles.

Voici la liste des bateaux français actuellement dans le port avec le nombre des hommes d'équipage :

Ville-de-Strasbourg (C. Bat. Nord) hommes	26
Ville-de-Boulogne »	17
Ville-de-Rochefort »	24
Ville-de-Constantine »	24
Amiral Latouche-Tréville (Charg. Réunis)	16
Amiral Aube »	15
Cordillères »	40
Louqsor (Messageries-Maritimes)	71
Congo »	66
Emilie (Bacq)	17
Jeanne d'Arc (Compagnie Brestoise)	4
San Martin (Demain-Anrin)	19
Oranie (Compagnie Oranaise)	27
Villequier (Compagnie Marseillaise)	25
Amiral Lhermitte (Comp. Néerlandaise)	10
Madeleine 3 mâts (Bordes)	40
Jean Bart, goelette	5
Louis, goelette	4
Jeune France, goelette	5
Total : (hommes)	454

LA TUBERCULOSE GUÉRIE

par la Méthode phymatologe

Voir à la dernière page le Questionnaire pour *Consultation gratuite à tous les lecteurs*

Pour trouver l'emploi que vous recherchez, confiez votre annonce à un journal qui place bien

La CROIX DU NORD place bien

Reproduction interdite.

Les bureaux des annonces de la « Croix du Nord » sont installés, 1, rue des Sept-Agaches, 1, (Grand-Place), LILLE.

LILLE

LES FÊTES DE LILLE

Voici le programme des fêtes communales qui auront lieu les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin :

SAMEDI 8 JUIN

De 9 à 11 h. du soir, concerts Grand'Place et place de l'Arsenal. Illuminations électriques rue Faidherbe, place du Théâtre, rue des Manneliers, Grand'Place, rues Esquermoise, Thiers place de l'Arsenal, rue de Tenremonde, jardin Jussieu.

Angle des rues St-André, St-Sébastien et du Magasin, grandes fêtes de gymnastique de nuit par l'Union des Sociétés Lilloises.

DIMANCHE 9 JUIN

A 8 h. du matin, salves d'artillerie sur les remparts de la Citadelle.

De 6 à 7 h., place aux Bleuets, concours de plasons, par les « Cœurs Joyeux ».

A 10 h., boulevard des Ecoles, revue des sociétés prenant part aux différents jeux et concours populaires.

Fête militaire Franco-Belge organisée par les Sociétés Lilloises d'Anciens Militaires. A 11 h., réception officielle à l'Hôtel-de-Ville.

A midi, salle du Conservatoire, réception des Sociétés prenant part au festival international de musique, organisé par le Comité des Fêtes du Vieux-Lille.

A 2 h. et demie, rue de la Monnaie, place St-Martin et rue de Gand, revue et défilé des Sociétés du festival du Vieux-Lille.

Jeux de bouchon : Rue du Faubourg de Béthune, place de l'Arbonnoise, avenue de Dunkerque, square Pierre Ricart, rue Lamarck, boulevard de l'Usine, rue des Postes.

Jeu de bac, place Déliot.

Tirs à l'arc au berceau, à l'« Alliance », rue d'Arras, chez Vangeem, rue d'Esquermes.

Tir horizontal au fusil-arbalète, place de Manbeuge.

Jeu de boigneau : Des parties de boigneau seront organisées dans différents quartiers de la ville. Le rebut du lundi aura lieu rue du Vieux-Faubourg.

A 2 h. et demie, régates internationales organisées par l'« Union Nautique sur le canal de la Haute-Deûle.

Au tir de des « Francs-Tireurs » de Canteleu, rue du Marais de Lomme : tir à l'arc à la perche, sans mise.

Concours international de billard anglais à Wazemmes et à Fives.

Concours de poste aérienne organisé par l'Union Colombophile « La Concorde » de Lille.

Concours et marche de vélos et machines fleuris ou transformés organisés par la Direction du Vélodrome Lillois sous les auspices de la municipalité : Les jurys seront installés place des Quatre-Chemins, place Wicar, place Philippe-le-Bon. Le défilé des vélos se fera sur le parcours des boulevards pour se disloquer place Philippe d'eGirard.

Jeu de balle : Boulevard des Ecoles.

A 4 h., place du Concert, rue de la Barre, place St-André et place aux Bleuets : Auditions musicales par les Sociétés du festival du Vieux-Lille.

A 5 h., square Ruault, jeu de ballon.

Jeu de boule au Faubourg St-Maurice et à Moulins-Lille.

A 9 h. d'usbir, rue St-Martin, fête cinématographique. Rues de la Monnaie, St-Pierre et St-André, illuminations de portiques lumineux.

De 9 à 11 h., place de la Halle aux Sucres : Fête aérostatique de nuit. A 11 h., départ du ballon « Le Vieux-Lille ».

Concerts place du Théâtre et place de l'Arsenal. — Mêmes illuminations que le samedi.

LUNDI 10 JUIN

A 8 h. du matin, kiosque de l'Esplanade, concours individuel de tambours.

Jeux de bouchon, faubourg du Sud, rue des Bois-Blancs, quai du Wault et boulevard Victor-Hugo.

A 10 h., salle du Conservatoire, mise en étude des fêtes des sociétés musicales pour le tirage des primes du festival du Vieux-Lille.

A midi, place de la Halle aux sucres : Ascension aérostatique.

A 2 h., quai de la Haute-Deûle, joute sur l'eau. — Allées de l'Esplanade, grande fête de gymnastique par l'Union des Sociétés Lilloises.

A 3 h., quai Vauban, jeu de bagues sur l'eau.

De 3 à 5 h. et demie, boulevard des Ecoles, fête aérostatique. Concert pendant la fête.

A 3 h. et demie, festival lillois sur les kiosques de la place Catinet, du Jardin de Fives et du square Ruault.

A 3 h. et demie, au vélodrome Lillois, grand prix de vitesse de la ville de Lille.

De 4 à 8 h., fête aérostatique comique rue du Faubourg de Douai, place Madeleine-Caulier et rue Roland.

A 4 h., rues de Fives, du Long-Pot et du Marché, jeu de bascules hydrauliques.

Salle du Conservatoire, tirage des primes du festival du Vieux-Lille.

A 5 h., place de la Halle aux Sucres, ascension aérostatique, départ du ballon « Le Nord ».

A 6 h., kiosque de la place de la République, distribution générale des prix aux Sociétés ayant participé aux jeux et concours populaires.

De 6 à 8 h., place du Concert, grand concert artistique par le Club des Vingt et les Orphéonistes Lillois.

De 9 à 11 h. du soir, quai de la Basse-Deûle, illuminations, concert sur le Pont-Neuf.

Concerts : Place du Théâtre et place de l'Arsenal. Mêmes illuminations que le dimanche.

Du 2 juin au 16 septembre, 37e grand concours international de tir, organisé par la Société des « Carabiniers Lillois » avec subsides de la ville de Lille et du Conseil général.

LA REINE DOUAIRIÈRE DE HOLLANDE A LILLE

Le jour de l'Ascension, si l'on en croit un de nos confrères, la reine douairière de Hollande, accompagnée de quatre dames d'honneur et d'un officier d'ordonnance, a visité la ville, incognito, et s'est rendue au Palais des Beaux-Arts, où elle s'est longuement arrêtée devant les chefs-d'œuvre de nos collections.

Le gardien, qui s'était aperçu que la visiteuse était une grande dame, sans se douter d'ailleurs qu'elle fût une reine, consentit, sur sa demande, à lui laisser continuer sa promenade à travers les salles du Palais, après l'heure de la fermeture.

FEUILLETON N° 42

LE CHOIX DE MAURA

par Mathilde AIGUEPERSE

Père du Gelle, 222, Faubourg St-Honoré
Paris

Château de Kernes,
près Quiberon.

Mon Père,

« Quelques lignes seulement, pour vous annoncer que je suis en pleine Bretagne. Mon départ a été si précipité que je n'ai pu aller vous voir. Et, qui sait ? Peut-être avez-vous cru que je boudais, car j'étais furieuse en vous quittant la dernière fois, vous souvenez-vous ?

« Cette colère a duré tout un soir, toute une nuit. J'ai fait mille bêtises que je vous conterai de vive voix ; bref ! Maura s'est montrée aussi vilaine que vous pouvez le rêver. Puis, le lendemain, j'ai trouvé votre petite image, j'ai lu vos conseils, j'ai pris, j'ai passé à froid ; et, peu à peu (oh ! non sans peine, car c'est escarpé, la vertu !) j'ai chassé ma grosse colère, ma grosse rancune, et suis allée demander pardon à père, sans trop me donner le temps de réfléchir. Il s'est montré touché de ma soumission : premier baume pour mon cœur ! Moi, depuis ce moment, j'éprouve une vraie satisfaction intime : second baume ! Et vous me direz que « c'est bien » : troisième baume ! Je suis, voyez-vous, un peu comme une écolière, à laquelle des bons points sont nécessaires pour l'encourager au travail.

« Nous quitterons Kernes dans une quinzaine. Je dis « nous », ne croyez pas que j'aie pris la « fuite » avec Pasanne, comme je l'avais projeté... Non ! Mon Père, (pour une chose que je vous écrirai plus bas, puis, espérant me distraire sans doute, et ne sachant que faire de moi, pendant qu'il va regarder le teint plâtré de Madame de Vrilneuse), m'a confiée à notre vieille cousine de Kerpratel : grand air, cheveux blancs, et une adoration pour Maura par-dessus le marché !!!

Kernes est délicieux ! Château Renaissance, position idéale entre Quiberon et le fort Penthièvre. Là, on domine toute la presqu'île ; là, on est secoué par le vent du large ; là, on entend le fracas des lames hurlant contre les rochers ; ou, en temps de « morte eau », le petit clapotis de la vague sur le sable de la grève.

« J'ai toujours eu une passion pour la mer ; mais, je me demande pourquoi je ne l'ai jamais trouvée belle comme depuis mon arrivée ici... Peut-être parce que, me répandant davantage au dehors, j'écoutais moins son langage ; car elle parle, je l'entends ! Et qu'elle gronde, chante ou murmure, je l'aime, je l'aime à en pleurer... C'est devant elle que je fais ma prière ; c'est devant elle que je travaille (car j'ai emporté un ballot de fournitures) ; c'est devant elle que je rêve et vous ne m'aviez défendu de me prier ou de m'envoler... Suis-je abétissante ? Encore un bon point, Père.

« Du reste, à part dans la solitude de ma chambre, je ne pourrais « rêver » longtemps Madame de Kerpratel a entraîné ici tout un bataillon de parents bretons : ses deux frères, leurs femmes, leurs enfants et petits-enfants, soit : quinze personnes. Et c'est un remue-ménage ! un bruit ! des rires ! Je me sens d'une tristesse folle au milieu de ce vacarme qui m'eût tant amusée il y a un mois à peine, d'une tristesse d'autant plus grande que, hier, j'ai eu l'explication de cette villégiature prématurée.

« C'est, non seulement pour me distraire, mais surtout pour me faire connaître, apprécier davantage, si vous préférez, le neveu de Madame de Kerpratel, que j'ai vu souvent à Paris chez sa tante.

« M. Gaston de Prahec pense à moi, paraît-il, depuis un an ; il est riche, joli garçon, et, peut-être ne m'eût-il pas déplu, s'il ne fut présenté plus tôt... Maintenant, je suis désillusionnée à fond.

« Voyez-vous, Père, quand vous aurez converti tout à fait cette mauvaise tête de Maura, elle lira s'ensevelir sous une cornette quelconque, dans un couvent, où nul bruit du monde n'arrivera à ses oreilles... Je n'ai pas dit cela à Madame de Kerpatrel, mais j'ai pleuré toutes les larmes de mes yeux ; et, comme elle insistait, déclarant que mon père désirait ce mariage qui « arrangerait toutes choses », j'ai pleuré encore plus fort, pensant qu'il voulait se débarrasser de moi. Vite, Père, écrivez une solution : entrer de suite dans un couvent, ou épouser M. de Prahec, dont je me séparerai de suite, comme une de mes amies l'a fait l'an dernier...

« Je finis ma lettre. Il y a six pages. C'est ce que j'ai appelé « quelques lignes » en commençant. Je ne veux pas la relire, car je n'oserais pas l'envoyer. Je n'ai jamais écrit à un religieux, pardonnez-moi, dites, si ce n'est pas dans les règles voulues, et croyez-moi, votre respectueuse

« MAURA ».

P.-S. — J'oubliais de vous dire que nous sommes allés à Aurey. Le champ des martyrs m'a impressionnée, le cloître m'a ravie. Quant à l'église, elle est belle. Toutefois, je préfère le gothique. Il est plus « enlevant » ; n'importe, j'ai bien prié pour père, pour tante, pour tous les Ernoult, pour vous...

« Des tas de Bretonnes, en coiffes aux longues ailes, entonnaient un confessionnal pour un rien, je me fusse mêlée à elles, si je ne voulais d'abord aller à vous. N'est-ce pas, vous serez moins sévère que tout autre ?

« Ma santé est meilleure qu'au départ de Paris. J'avais des migraines terribles. Plus rien à présent. J'ai pris, en cachette, trois bains de mer, au risque d'attraper une fluxion de poitrine, et l'Océan a tout emporté, vers l'Amérique sans doute. Cette fois, adieu. Voudrez-vous songer à ma mère le dix-sept ? C'est sa fête... Je viendrai vous voir au retour. »

Mademoiselle Maura de Breil, château de Kernez

Près Quiberon (Morbihan).

« Mon enfant,

« Pour dégager de vos lignes, serrées comme les branches d'une forêt vierge, les réponses à faire, il me faudrait un grand sabre de cavalerie. Elaguer par ici, percer par là, trouver ailleurs. Enfin, j'arrive à me donner un peu d'air et de jour. Tout d'abord, que je vous rasseure. En m'écrivant, vous n'avez pas besoin de chercher vos phrases : le genre compassé, raide, un peu glaçon, si vous voulez, peut convenir, il est naturel même à quelque religieux blanchi, à vous. Oh ! non... Donc, restez vous, mon enfant, et continuez, sans crainte, de me parler et de m'écrire, comme vous me parlez et m'écrivez.

« Je suis heureux de ce voyage en Bretagne qui vous procure une distraction forcée. Ce que je suis plus heureux de savoir, c'est le bien que l'air et l'eau de la mer vous ont fait... Ma satisfaction serait totale si vous m'apprenez bientôt que je petit paquet de nerfs appelé « Maura » est un calme, calme relatif... Mais, nous n'en sommes pas encore là, hélas ! et certains projets de « couvent » ou de « mariage, pour se séparer ensuite », me prouvent que la folie du logis se livre encore à des danses échevelées. Enchaînez-la davantage, et, devant l'Océan, pensez un peu moins à vous et un peu plus à Dieu.

« Les bords de la mer sont et inspirateurs ! De là, on voit l'infini d'en haut et l'infini d'en bas se sonder l'un à l'autre, là-bas, à l'horizon toujours fuyant ; et, dans l'infini, on peut se mouvoir à l'aise ! Je vous souhaite heureuse excursion en ce pays sans limites et enchanté... Priez, priez, priez... Blancez votre âme, au lieu de la noircir avec des préoccupations incessantes. C'est de la prière que vous viendront le secours et la force.

« Nous verrons plus tard s'il y a lieu de choisir la « cornette » ou le « bouquet d'oranger ». Vous êtes trop surexcitée à cette heure pour prendre un engagement quelconque, et l'avenir ne doit pas se décider à la légère. Votre père et Madame de Kerpratel le comprendront, je pense. Demandez un délai un peu long : trois mois par exemple ; alors près de votre tante, dans l'isolement, le calme, vous réfléchirez d'une façon plus sérieuse que vous ne pouvez le faire actuellement... Nous reparlerons, au reste, de cela dans la visite que vous m'annoncez.

« Je suis content de votre soumission à M. de Breil. C'est bien !

J'ai pensé à votre chère défunte le 17. Il fait si bon entrer une minute en relation avec ces aimés de là-haut ! C'est comme un avant goût du bonheur de les revoir et de revivre éternellement avec eux ! N'est-ce pas votre idée et votre espoir aussi à vous, mon enfant ?

« Merci d'avoir songé à moi à Sainte-Anne ; je me souviens d'y avoir bien prié, il y a vingt ans... La piété tiède m'avait profondément impressionné, moi « breton bretonnant », cependant.

« Allons, ne vous effrayez pas d'avance pour ce que vous savez.

« Non, je ne serai pas trop « sévère ».

« Adieu ! Courage ! Confiance !

« Y. F. de GOELO ».

A suivre.

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabr. p. PP. Trappistes, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt : J. Giraud, 74, rue Nationale, Lille

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. « Croix du Nord », 15, r. d'Angleterre, Lille